

Vie privée, paperasse et contraintes

Si vous êtes un arbre canadien, vous êtes sûrement très angoissé par les temps qui courent! À cette époque de l'année où les formulaires de déclaration de revenus se pressent à nos portes, peu de forêts ne seront pas perturbées, étant donné le besoin gigantesque en papiers officiels. Les patients vont encore faire la file afin d'obtenir la signature de leur médecin sur leur formulaire de crédit d'impôt pour personnes handicapées, et ce, même si la réglementation empêche la plupart des personnes handicapées d'en profiter. Bien que les gouvernements prêchent la médecine préventive, les appareils d'exercice et les autres appareils susceptibles d'aider les patients peuvent ne pas être considérés comme des frais médicaux. Keith Pitzel, comptable agréé de premier plan chez Deloitte & Touche, nous guide dans une partie du labyrinthe législatif (page 8), alors que la Société d'arthrite discute de son effort pour faire apporter des modifications au crédit d'impôt pour personnes handicapées afin d'aider ceux qui souffrent (page 9).

La Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) touche maintenant en quelque sorte chaque médecin canadien. Le fait d'exercer votre profession d'une manière indépendante ou dans un établissement déterminera certaines de vos obligations en vertu de la Loi. Bien sûr, le gouvernement fédéral refile cette nouvelle réglementation aux médecins sans leur fournir de fonds supplémentaires compensant l'augmentation de travail de bureau nécessaire à l'élaboration d'une politique de protection de la vie privée pour leur clinique, à la création d'un poste de responsable de la protection de la vie privée ou, si désiré, à la préparation d'un formulaire de consentement lié à la protection de la vie privée. Le Dr Sunil Patel, président de l'Association médicale canadienne (AMC), commente l'engagement de son organisme envers la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (page 4). L'Association canadienne de protection médicale fournit aussi une aide pratique pour ce nouveau fardeau administratif (page 5).

Par ailleurs, nous vous présentons une entrevue avec deux personnalités qui quittent leurs fonctions, mais sans penser encore à la retraite, soit Arthur Bookman, président sortant de la Société canadienne de rhumatologie (SCR), et Carter Thorne, secrétaire-trésorier sortant de la SCR (pages 11 et 13). De plus, Watson Buchanan, Prix du rhumatologue de carrière 2004, nous parle de la médecine et de la vie dans un entretien passionnant (page 15)!

Nous vous invitons à ne pas manquer le numéro d'été qui présentera des entrevues avec Rob Inman (*Distinguished Investigator 2004*) et Rae Yeung (Jeune chercheur 2004), de

même que les préoccupations de Michel Zimmer (président), de Gunnar Kraag (vice-président) et de Jamie Henderson (nouveau secrétaire-trésorier).

N'oubliez pas de faire le plein de nouvelles de la SCR (page 18), des provinces du Manitoba et du Nouveau-Brunswick (page 22) et des campus de l'Université Queen's et de l'Université de Montréal (page 23). Il y a même une tonne de photos de « Louise »!

Restez aux aguets pour le numéro d'été dans lequel le *Journal de la SCR* donnera plus de détails sur notre recherche de talents. Nous ne cherchons pas ouvrir une « Star académie pour rhumatologues », mais nous voulons bel et bien faire le portrait des dix **plus intéressants** spécialistes en soins arthritiques du Canada. Rien à voir avec la capacité de faire des transferts de type western ou de gravir les échelons du comité. Non! Nous cherchons plutôt des personnes capables de faire de la « danse en ligne western » et d'escalader les parois des rochers. D'autres nouvelles suivront au sujet de ce *Tableau éphémère de la célébrité*!

Glen T. D. Thomson
Rédacteur en chef



Le printemps tardif à Winnipeg m'a permis cette récente petite balade en raquettes...